



mairie de **Clamart**

La Ville de Clamart située à 5 km au sud-ouest de Paris, accessible directement de la gare Montparnasse, et qui appartient au Territoire Vallée Sud-Grand Paris, est une ville de 53 000 habitants en plein renouveau urbain. Première ville à accueillir une gare du Grand Paris Express, elle est déjà dotée d'une ligne de tramway (T6 : Châtillon- Montrouge / Viroflay) et prochainement d'une seconde (future ligne T10 : Antony / Clamart). La Ville de Clamart offre un cadre de vie attractif par un environnement verdoyant. Aujourd'hui, afin de renforcer ses équipes, la Ville recrute :

Un conseiller en prévention des risques professionnels (H/F) Cadre d'emplois des Ingénieurs ou Attachés territoriaux – Cadre A

Sous la responsabilité de la Directrice des ressources humaines, vous assistez et conseillez l'autorité territoriale et les différentes directions, dans la définition, la mise en place opérationnelle et le suivi de la politique de prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail des agents de la Ville et du CCAS.

Vos missions

Participation à la définition, la mise en œuvre et le suivi de la politique de prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail : analyse des risques professionnels et des conditions de travail ; analyse et suivi des accidents de travail et des maladies professionnelles ; assurer la mise en œuvre et le suivi des plans d'actions de prévention du document unique auprès de chaque service ; coordonner et préparer les travaux du CHSCT et de la Commission d'analyse des accidents de travail ; participer à la cellule interne de reclassement et aux aménagements de poste ; coordonner, préparer et suivre les interventions de conseil et d'inspection du CIG dans le cadre de la convention mixte CIG et du programme d'activité ; assister aux interventions et aux réunions de l'ingénieur ergonomiste du CIG et de l'ACFI, et assurer le suivi du programme d'activité ; effectuer les demandes d'aides de financement auprès du FIPHFP ;

Information, sensibilisation et formation à la santé et sécurité au travail : conseiller le service Emploi Formation dans le cadre des formations obligatoires en santé et sécurité ;

Assurer une veille juridique et technique en matière de sécurité et d'amélioration des conditions de travail ;

Animer et coordonner le réseau des assistants de prévention ;

Votre profil

Issu(e) d'une formation supérieure en hygiène et sécurité du travail, vous disposez d'une expérience significative sur des missions similaires et maîtrisez la conduite de projet transversal et l'animation de groupe. Dynamique, autonome et réactif(ve), vous êtes également pédagogue méthodique et faites preuve d'esprit d'analyse et de synthèse.

Permis B indispensable (déplacements fréquents dans les services et les structures de la collectivité)

La rémunération et les avantages

Emploi permanent à temps complet (39h / semaine), poste dans la filière technique ou administrative, catégorie A, par voie statutaire ou, à défaut, par voie contractuelle

Rémunération statutaire + prime de fin d'année + CIA + mutuelle et prévoyance (avec participation employeur) + avantages du Comité National d'Action Sociale

23 jours d'ARTT par an et 25 jours de congés annuels (2 jours de fractionnement possibles)

Postulez maintenant en adressant
votre CV et votre lettre de motivation à : villedclamart-154628@cvmail.com
ou : Hôtel de Ville 1 place Maurice Gunsbourg
92140 Clamart